



CLUB NAUTIQUE MUNICIPAL BARALBIN
F.F.E.S.S.M. N° 06 10 0078
Hôtel de Ville Place Carnot
10200 BAR SUR AUBE



Compte-rendu réunion du 25/02/2019

Désignation des responsables de commission

Responsable Technique : Alain

- Pas de préparants niv 1, 3 et 4
- Responsable niv 2 Yann
- Responsable initiateurs : Pascale Mignon
- Responsable unité de compétences UC 10 Alain : pourrait être une passerelle pour éviter le stage initiale MF1 (module un peu plus fournit que l'UC 10)

Responsable Apnée Jean-Paul (avec Daniel)

Responsable Petit matériel Pascale F.

Responsable Compresseur et blocs Jean-Jacques (avec Lionel et Philippe)

Responsable Bateau : Daniel

Responsable Sorties rivières : Pascale F.

Responsable Visites médicales : Denise

Valise de sécurité : Yann et Philippe

AG Comité Est : le 10 mars à Bar-le-duc
Seront présents Pascale, Alain, Philippe et Frédéric

AG Nationale : le 31 mars à Brest
Pour l'instant, pas de représentant du CNMB

Point réunion CCRB (piscine, compresseur, etc.)

Alain a fait une demande de réunion pour réaliser une visite de chantier de la piscine
Fournisseurs pour le compresseur : 3 devis entre 12 et 15000 euros.

Un seul propose l'installation à l'extérieur (pas le top) - module complémentaire pour l'installer à l'extérieur (entre 800 et 1000 euros).

L'idéal serait qu'il soit en intérieur avec des dispositions à respecter.

Attention, prendre en compte le surcout de l'acheminement d'air comprimé entre le local de gonflage et le compresseur.

Attention au service SAV qui doit être réactif.



CLUB NAUTIQUE MUNICIPAL BARALBIN
F.F.E.S.S.M. N° 06 10 0078
Hôtel de Ville Place Carnot
10200 BAR SUR AUBE



Informations CODEP

- AG vendredi 01 mars - accueil 18h30 - début 19h

Actualisation du RI du CODEP : notamment la redevance que paye les clubs aubois (réactualisation à la baisse)

- Chantier ponton : bien avancé. Le conseil départemental prendra en charge les frais car le ponton leur appartient.

Réunion du 8 janvier avec la plupart des clubs pour prévoir l'organisation + état des lieux fait le 22 février pour connaître les travaux à faire.

Un prestataire du conseil départemental interviendra ainsi que des plongeurs professionnels pour gérer et contrôler les travaux (courant mars).

Cela pourrait être l'occasion d'envisager le projet pour installer une potence pour l'apnée (à réfléchir rapidement).

- Bacs d'eau de rinçage : mise en place de bouchons car vannes et tuyaux défectueux (à cause du gel). Les tuyaux devraient être changés complètement.

- Nettoyage de la base le 09 mars. Etat des lieux.

- Vandalisme sur le ponton. Projet de réparation.

Petit matériel

Une stab 2XS reste à marquer.

TIV

Aujourd'hui, chaque TIV doit valider ses inspections. Jean-Jacques demande leur autorisation pour le faire lui-même (plus simple pour tous).

Il reste un bloc à visiter : attention au dépassement des dates.

Révision de l'extincteur du local (50 euros).

Recyclages des formations TIV le 30 mars à Troyes (se fait tous les 5 ans) : ok

Soucis avec Alain P. qui n'est pas enregistré comme TIV sur la fédération. A corriger.

Sorties Fosse

Il n'en reste plus qu'une au mois de mars : ESM

Descentes de rivière

Une seule réalisée début février car intempéries.

Besoin d'un encadrant pour les descentes de rivière ? Le Président souhaite qu'il y ait un directeur de plongée chevronné.

Faire attention car des gros coups de vent ont changé la morphologie de la rivière.



CLUB NAUTIQUE MUNICIPAL BARALBIN
F.F.E.S.S.M. N° 06 10 0078
Hôtel de Ville Place Carnot
10200 BAR SUR AUBE



Mise à l'eau du bateau le 20 février

Il faudrait changer la batterie pour l'année prochaine (vient d'être contrôlée mais faible).
La coque est nickel.

Produit spécifique passé pour retirer le calcaire.

Vérification de la valise de sécurité à faire.

Double des clés de la base chez Marie-Claude et Bernard - double du bateau dans le casier de la base.

Reprise des plongées

16 mars (sous réserve que la valise soit vérifiée).

Les formulaires doivent être refaits (le système actuel "Inscription facile" n'existe plus).

Il faut que tous les DP se créent un compte sur FRAMAFORMS et que Frédéric donne les autorisations lors de la création des formulaires.

Le système est moins confortable mais pour l'instant, nous n'avons pas d'autres outils.

Subventions formations de cadres

Aucune prévue

GDF : Sortie les 23 et 24 mars. 4 participants.

Sorties 2019

- Egypte : du 6 au 13 avril 2019 (une quinzaine). Se réunir avant pour échanger 15 jours avant (pris en charge par Fabienne).

Le transfert se fera en navette (environ 65 euros - Marie-Claude).

- La Ciotat : du 28 au 02 juin. 4 participants

- Bretagne : 18 au 25 août car top pour les marées. L'hébergement est compliqué. A voir avec plus de renseignements.

Dates du prochain CA : Lundi 03 juin à 19h

Questions diverses

- Permis bateau : à mutualiser avec tous les clubs.

- Apnée : 31 mars pour la 2ème compétition à Troyes. Venez nombreux !!! Il manque encore 2 juges.

Compétition dimanche 03 mars à Langres : Jean-Jacques y sera juge.

Covoiturage fosse apnée du 02 mars ok avec la voiture de Daniel.

Baptême le 09 mars à l'ESM d'une famille qui devrait s'inscrire à Bar-sur-aube : besoin d'un encadrant N4 au minimum. Ok Anne.

Validation des TSI problématique si pas de carte RIFAP (car à l'époque ça ne se faisait pas) : avis favorable pour que le CODEP prenne ces cartes RIFAP en charge.

Merci à tous